

Compte-rendu CHSCT du 27 juin 2016 et du groupe de travail préparatoire du 17 juin 2016

Les principaux points abordés lors de ces deux réunions sont les suivants :

I – Aménagements des structures du réseau au 1/1/2017 (pour avis) :

- fusion des Trésoreries de Bléré et d'Amboise ;
- impact du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) sur les Trésoreries : transfert de la gestion comptable et financière de la communauté de communes de Sainte-Maure de Touraine à la Trésorerie de L'Ile-Bouchard ; transfert de la gestion comptable et financière de la communauté de communes du Grand Ligeillois et de la Touraine du Sud à la Trésorerie de Loches ; transfert de la gestion comptable et financière de la communauté de communes de l'Est Tourangeau à la Trésorerie de Vouvray ;
- transfert de la mission de recouvrement de l'impôt des Trésoreries de Bourgueil, Bléré, Tours Banlieue Sud et Touraine Nord-Ouest aux S.I.P. de Chinon, Amboise, Tours Nord-Ouest et Tours Sud-Est.

Pour visualiser l'impact sur les missions de ce jeu de dominos, voici un tableau récapitulatif, qui inclue également les restructurations prévues dans le courant de l'année 2017 et au 1/1/2018.

services émetteurs \ services récepteurs	Trésorerie Amboise		Trésorerie Touraine Nord-Ouest		SIP Amboise		SIP Chinon		SIP Tours Nord-Ouest		SIP Tours Sud-Est		Trésorerie Hospitalière Départementale à Tours Banlieue Sud		Tours Banlieue Ouest		Trésorerie L'Ile Bouchard		Trésorerie Vouvray		SPF1	
	activité	date	activité	date	activité	date	activité	date	activité	date	activité	date	activité	date	activité	date	activité	date	activité	date	activité	date
Trésorerie Bléré	SPL	Janv2017			IMPÔTS	Janv2017																
Trésorerie Bourgueil			SPL	Janv2017			IMPÔTS	Janv2017														
Tours Banlieue Sud					IMPÔTS	Janv2017			IMPÔTS	Janv2017	IMPÔTS	Janv2017										
Touraine Nord Ouest							IMPÔTS	Janv2017	IMPÔTS	Janv2017												
Tours Banlieue Ouest (com com de Montlouis)																		SPL	Janv2017			
SIE Tours Nord Ouest																					ENREG	Juin2017
Fusion SPF 1 ET 2																					PF	Juin2017
Trésorerie Amboise													EPS	Sept2017								
Trésorerie Chinon													EPS	Sept2017								
Trésorerie Loches													EPS	Sept2017								
Trésorerie Luyne									IMPÔTS	Janv2018			EPS	Sept2017	SPL	Janv2018						
Trésorerie Ste Maure							IMPÔTS	Janv2018			IMPÔTS	Janv2018	EPS	Sept2017			SPL	Janv2018				

Concernant la fusion des Trésoreries de Bléré et d'Amboise, les agents disposeront en moyenne d'un espace de 12,70 m², les aménagements nécessaires concernant le local de restauration, pour lequel les agents demandent un réfrigérateur plus grand et un second micro-ondes. Il y a un souci de sécurisation électrique dans ce local. L'ISST préconise de rapatrier le réfrigérateur (actuellement dans un placard avec les produits de ménage !!) dans l'espace restauration à proprement parler.

Pour cette fusion, et pour toutes les restructurations prévues au 1/1/2017, la division RH et les chefs de service délimiteront pendant l'été les périmètres de transfert et les agents concernés, afin que ceux-ci sachent dès septembre (*normalement...*) qui est susceptible d'aller où. En fonction des choix exprimés de suivre ou pas la mission, les agents auront une affectation « en détachement » au 1/1/2017, avec une priorité pour régulariser cette affectation lors du mouvement national (ou local) du 1/9/2017. En cas de départage à opérer entre des agents, le critère retenu sera celui de **l'ancienneté**.

Concernant l'impact du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) sur les Trésoreries :

- les locaux de l'Ile Bouchard sont d'ores et déjà inadaptés avec un poste de travail situé derrière le guichet et pas sur un vrai bureau, mais les aménagements projetés (déplacement des archives « vivantes » et de leur cloison pour permettre la création d'une « marguerite » de bureaux) ne sont prévus que pour le 1/1/2018 !
- la Trésorerie de Loches gardera sa configuration actuelle, car le poste est déjà à 1 emploi au Tagerfip donc le poste de travail correspondant à l'emploi transféré existe déjà ;
- la Trésorerie de Vouvray ne recevra pas *a priori* de nouvel agent, mais des demandes de travaux ont été faites auprès du bailleur (rafraîchissement de la peinture, installation d'un visiophone, etc.)

Concernant les transferts de la mission de recouvrement de l'impôt des Trésoreries vers les S.I.P., la complexité concerne le nombre d'agents à affecter sur le S.I.P. qui récupère les antérieurs RAR, d'autant que la fusion est au 1/1/2017 et les affectations au 1/9/2017, d'où l'intervention de l'équipe de renfort pour apurer un maximum avant transfert.

Le gros du sujet concerne Tours Banlieue Sud qui représente 20 % des prises en charge et un afflux important de visiteurs.

Cet aspect doit être pris en compte dans une réforme plus globale de l'accueil de Champ Girault, avec la question de la caisse commune qui demeure un vrai sujet.

Si les transferts vers les S.I.P. de Chinon, Amboise et Tours Nord-Ouest ne posent pas de problème matériel majeur, **les locaux disponibles au S.I.P. Tours Sud-Est vont contraindre douze agents de la cellule « recouvrement » à travailler à partir du 1/1/2017 sur un plateau (alors que les préconisations des ergonomes, reprises par notre médecin de prévention, déconseillent des « open spaces » avec autant d'agents) de 100 m², soit 8,25 m²/agent !**

D'ores et déjà, le CHSCT, sur proposition de la CGT, a décidé d'examiner la possibilité de financer des barrières phoniques début 2017 pour ces agents, qui vont se trouver dans des conditions de travail très dégradées suite à un transfert de mission qu'ils n'ont pas demandé...

Sur toutes ces restructurations, la CGT a voté contre.

Les votes des autres organisations syndicales ont été les mêmes pour toutes les restructurations : contre pour Solidaires, abstention pour FO.

II – Suivi des rapports de visite de l'I.S.S.T, du médecin de prévention, du CHSCT, et fiches de signalement :

En ce milieu d'année, deux services ont déjà rempli des fiches de signalement pour risques psycho-sociaux. Le premier service, Tours Banlieue Sud, a signalé plusieurs attitudes agressives d'utilisateurs.

Le second service est le CDIF de Tours, pour lequel diverses remontées, arrêts-maladie et incidents montrent un climat de mal-être au travail touchant nombre d'agents. Le 16 juin, une fiche de signalement a été rédigée suite à une altercation entre la cheffe de service et une agente. Une délégation du CHSCT a été reçue le 17 juin par Monsieur Bazard, accompagné des directeurs du pôle pilotage et ressources et du pôle gestion fiscale. Il a été décidé de :

- mettre en place deux réunions « métier », le 28 juin et début septembre, pour redéfinir les priorisations de tâches et valoriser le travail des agents ;
- mettre en place rapidement après la rentrée un « espace de dialogue » (EDD) : l'EDD est un espace d'expression et d'échange qui doit permettre aux agents de s'exprimer sur leurs conditions de travail et sur l'organisation du travail et de proposer des pistes d'amélioration. Il est fondé sur le volontariat, l'anonymat des propos et la liberté de parole. Ces réunions sont animées par un binôme de « facilitateurs » interrégionaux (personnels de la DGFIP formés pour cette fonction), et donc extérieurs au département.

L'EDD se tient en 2 phases :

- une première réunion où les agents s'expriment. À l'issue, un relevé des dialogues (échanges et pistes d'amélioration), rédigé par les facilitateurs et validé par les participants, est transmis à la direction avec copie aux représentants des personnels. La direction communique ses réponses aux participants de l'EDD dans un délai de deux mois ;
- dans le délai d'un mois à compter de la transmission des réponses par la direction, une deuxième réunion est organisée pour échanger sur les réponses apportées.

III – Suivi du programme annuel de prévention (P.A.P.) 2016 :

Le P.A.P. 2016 proposait 58 mesures de prévention (11 organisationnelles, 41 techniques et 6 humaines). À la date du 21/6/2016, huit risques identifiés ont été résolus, 50 risques restent à traiter. Et il a été constaté qu'il était très difficile, voire impossible, d'endiguer la montée des risques psycho-sociaux avec les mesures très générales (formations, réunions « métier », etc.) proposées.

IV – Décisions budgétaires :

Lors de ce CHSCT ont été votés les engagements financiers suivants :

- 10 fauteuils de travail ;
- un bureau réglable en hauteur électrique à Tours municipale ;
- une valise à roulettes pour le transport de pièces au CHU ;
- la mise à jour du DTA (dossier technique amiante) de Loches.

Après ces décisions, il reste 6 161,12 € à répartir sur l'enveloppe initiale de 103 032 €.

V- Visite CHSCT :

Une visite du CHSCT se déroulera à Langeais durant le dernier quadrimestre 2016 : pour la CGT, Séverine Mandereau y participera.

La délégation CGT : Séverine Mandereau, Sylvain Gessier, Thierry Durin.

